

## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

### LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025



Placez ici le logo de votre club

Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	TDJ Mini Plume Crolloise
N° de dossier Poona :	2401956
Club ou comité organisateur du tournoi :	Comité Départemental 38
Lieu de la compétition :	Gymnase La Marelle 841 rue Léo Lagrange 38920 Crolles

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Circuit jeunes, adultes ou vétérans

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
--------------	--------------	---------------	-------------	------------	-------------

Le niveau géographique de la compétition est : Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du : 05/04 2025 au 05/04 2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Yustina Hornik

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Nathalie Janin

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simple le samedi

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

Le nombre maximum de joueurs sera de

Une liste d'attente sera établie  en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau  2 tableaux  3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29284>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	<input type="text" value="27/03"/>	<input type="text" value="2025"/>
La confection des tableaux sera effectuée le :	<input type="text" value="29/03"/>	<input type="text" value="2025"/>
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	<input type="text" value="du CPPH"/>	

### FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.  
 Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

### REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Remplacements préférentiellement par un joueur de classement proche issu de la liste d'attente.  
 Un autre critère, si plusieurs joueurs remplissent les conditions précédentes pour remplacer, sera la date d'inscription la plus ancienne.  
 Dans tous les cas, l'organisation se réserve le droit de prendre les dispositions quelle juge nécessaires pour assurer le bon déroulement du tournoi.

### DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Des ardoises seront à venir chercher à la table de marques et rapportées avec le score en fin de match.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

36) En accord avec le Comité, le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés des départements limitrophes à l'Isère.

37) Lors des phases de poules les joueurs qui perdent un match seront sollicités pour scorer le match suivant. De la même façon, en phases finales, ce sont les vainqueurs qui tiendront le rôle de scoreur.

38) Les horaires prévisionnels fournis par l'affichage sont donnés à titre indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase en cours de compétition le feront sous leur propre responsabilité et après accord du Juge-Arbitre. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge-Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. A défaut et en cas d'absence à l'appel de son match le joueur sera annoncé forfait pour le tableau en cours.

39) Le temps de repos pourra être réduit avec l'accord express des intéressé(e)s. Le Juge-Arbitre peut accorder un temps de repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

40) Sur décision du Juge Arbitre, selon l'avance sur l'horaire prévu, un terrain pourra être passé en terrain d'échauffement.

41) Selon les personnes inscrites, l'organisation se réserve la possibilité de surclasser ou sousclasser un joueur dans une série adjacente.

42) Le tournoi est gratuit pour les jeunes adhérents du club ACROBAD 38.

43) Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi départemental jeunde « Mini Plume Crolloise » en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-arbitre.

